

EN XAINTRIE En projet sur le plateau de Sexcles, Camps et Mercœur

Dix éoliennes de 200 m de haut



ILLUSTRATION. Le parc d'éoliennes industrielles tel qu'il sera visible de l'entrée du bourg de Sexcles. Photo montage EOLFI

Le projet de dix éoliennes de 200 m de haut sur le plateau de Sexcles, Camps et Mercœur arrive à maturité et une enquête publique va bientôt débiter alors que des voix mécontentes se font entendre.

Lancé en 2010, le projet de dix éoliennes de 200 m de haut sur le plateau de Sexcles, Camps et Mercœur arrive à maturité. Sa réalisation dépendra de la décision du préfet de la Corrèze, attendue à partir d'avril 2019.

Quels impacts ?

Le 21 décembre, le Conseil municipal de Sexcles recevait Eolfi, le promoteur éolien venu présenter son projet, ainsi que les trois commissaires enquêteurs. Ambiance studieuse. À la sortie, les membres du Conseil échangent leurs impressions : « À l'origine, on nous parlait d'éoliennes de 80 à 100 m de haut, et aujourd'hui, elles feraient 200 m, sous prétexte qu'il n'y a pas assez de vent, et que les techniques ont évolué. L'impact sur les paysages serait catastrophique ! » Un autre surenchérit : « On nous parle d'énergie renouvelable, mais ici, avec les barrages hydroélectriques, nous sommes en excédent depuis longtemps ; je ne vois pas pourquoi on viendrait installer de tels monstres. Ce parc ne produirait malgré tout, que 10 à 15 % de la production du barrage du Chastang. Beaucoup de dégâts pour pas grand-chose ! »

Un troisième parle finances : « On nous vante les recettes pour les communes. À mon avis, ça ne représente pas grand-chose par rapport à l'impact négatif sur l'économie du tourisme. »

Le Conseil municipal de Sexcles devra donner son avis, comme une douzaine de communes des alentours. Visiblement, Eolfi n'a pas convaincu. Un autre conseiller

ajoute : « Il y a trois ans, nous avons déjà donné un avis défavorable sur l'avant-projet. Je maintiendrai ma position. J'espère que la population et les autres municipalités prendront conscience du danger de ce projet pour la Xaintrie. »

■ INFO PLUS

Enquête Publique. Une enquête publique se tiendra dans les communes de Sexcles, Camps et Mercœur du 7 janvier au 5 février 2019. Tout citoyen pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, en mairie, ou sur le site de la préfecture de la Corrèze.